Document généré le 16 avr. 2024 04:30

Espace Sculpture

La force de l’énergie

Alain Gignac

Volume 6, numéro 3, printemps 1990

URI : https://id.erudit.org/iderudit/9794ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (imprimé)
1923-2551 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Gignac, A. (1990). Compte rendu de [La force de l’énergie]. *Espace Sculpture*, *6*(3), 50–50.

Tous droits réservés © Le Centre de diffusion 3D, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

Alain Gignac

Le Rapport Mercure, commandé par la Chambre de Commerce de Montréal dans la foulée du Sommet économique de 1986, déplorait à juste titre le peu d'empressement d'un certain nombre d'entreprises québécoises à s'impliquer activement dans le soutien aux arts et particulièrement, on s'en serait douté, aux arts visuels. La plupart de nos citoyens corporatifs, fort heureusement, n'avaient pas attendu les recommandations de ce comité pour se mettre à l'oeuvre et la décennie qui s'achève, au Québec comme dans le reste du pays, aura vu foisonner les initiatives les plus diverses en matière de mécénat d'entreprise.

À la traditionnelle collection des sièges sociaux, aux programmes d'intégration d'oeuvres à l'architecture, à la commandite d'expositions, de galeries ou de musées, voire à la gestion, par certaines sociétés, de leur propre lieu d'exposition, on a vu se greffer ces dernières années des projets à caractère nettement plus audacieux. Une volonté sincère, chez nos gens d'affaires, de s'affranchir des ronrons d'un dilettantisme un peu frileux en aura conduit plus d'un à renoncer aux sépias rassurants des vieilles estampes pour s'engager dans les avenues incertaines tracées par la relève non sans mettre, souvent, une sourdine courageuse aux impératifs de la spéculation.

Si la société Gaz Métropolitain est venue tard se joindre au mouvement (son Comité d'acquisition d'oeuvres d'art compte à peine cinq ans d'existence), elle n'a pas tardé, en quelques bonds, à rejoindre le peloton de tête. En 1988, par l'investissement de près d'un tiers de million dans une spectaculaire campagne de publicité corporative, elle se démarquait déjà, on s'en souvient, en transformant les abords de nos autoroutes en musée à ciel ouvert. *La Force de l'Énergie*, selon Riopelle et quatre jeunes artistes des régions du Québec, avait frappé fort!

Elle récidivait l'année dernière en lançant, toujours sur ce thème, un ambitieux concours d'oeuvres d'art ouvert à tous les artistes peintres, sculpteurs et graveurs du Québec, ainsi qu'un concours de photographie. Plus de 25 000$ de prix en argent, la perspective de voir leur oeuvre acquise par la jeune (mais déjà fort respectable) collection de l'entreprise, pouvaient laisser présager dans un contexte, on le sait, difficile pour nos artistes, une participation importante. Mais ni les organisateurs ni les membres du jury (quatre employés de la compagnie auxquels furent adjoints les experts Normand Biron, Claudette Hould, Édouard Lachapelle et Henri Barras) ne pouvaient prévoir l'impact considérable de l'événement ni la tâche démesurée qui allait être la leur durant plusieurs mois.

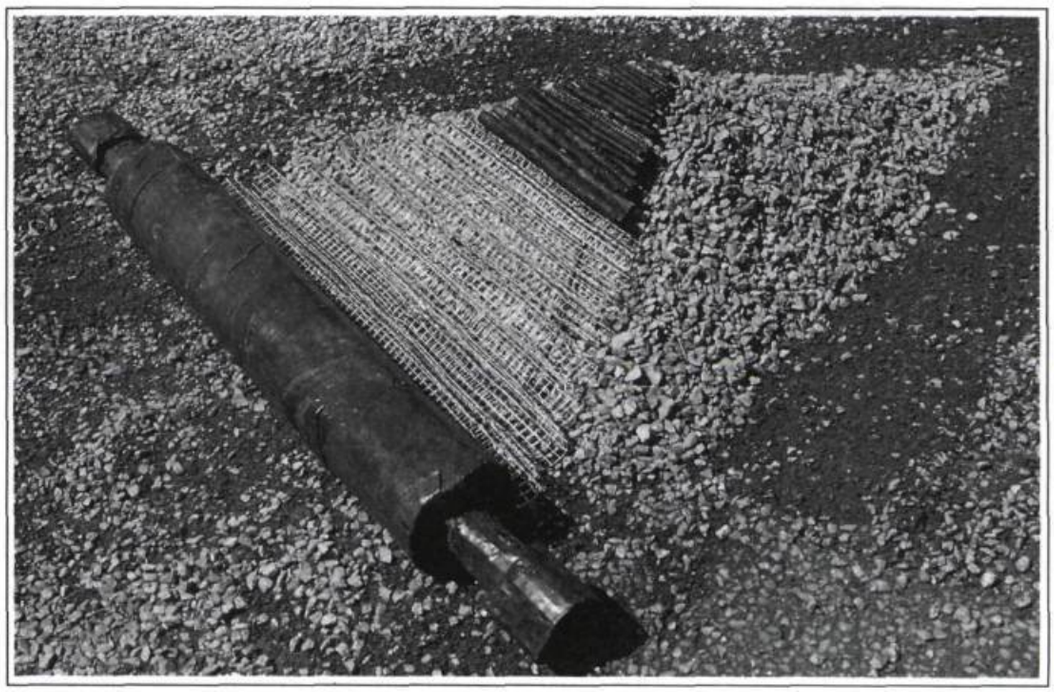

Carole Simard-Laflamme,
Le labeur de l'homme, 1989. Techniques mixtes: bitume, pierres volcaniques, papier, métal. 48"h.
Premier Prix, catégorie sculpture.

Avec près de deux mille demandes de renseignements et plus de huit cents inscriptions en règle, ils ont été en mesure de jauger, au sens propre, la force de l'énergie créatrice des Québécois. Certaines règles du jeu, bien sûr, étaient discutables (je pense à l'obligation faite aux artistes dont l'oeuvre était acquise par la compagnie de lui céder leurs droits, ce qui est pénalisant pour tous mais particulièrement pour les graveurs). Certains choix du jury, il est vrai, peuvent être contestés, mais il faut retenir, par-delà les inévitables ratés imputables à l'inexpérience des organisateurs ou au mode de sélection des oeuvres, un bilan plus que globalement positif. La reconnaissance publique d'abord du travail de nos artistes et la grande qualité de la majorité des oeuvres retenues justifiaient largement, à elles seules, la tenue d'un pareil concours.

Il importe de souligner, pour mémoire, l'installation puissante et raffinée de Carole Simard-Laflamme (1er Prix de sculpture), une artiste surtout connue pour sa contribution importante aux arts textiles, ainsi que le tableau d'une vibrante sensibilité de la jeune Montréalaise Suzanne Dubuc (1er Prix de peinture) qui révèle une coloriste remarquablement douée. Il faut mentionner également l'exceptionnelle estampe en taille douce de Louis Pelletier (2ième Prix de gravure), de même que la sculpture de Roger Gaudreau (3ième Prix de sculpture), une oeuvre pleine de poésie et d'une grande maîtrise technique... Deux artistes, en passant, qui auraient mérité d'être mieux notés.

L'acquisition, par la compagnie, de plus d'une quarantaine d'oeuvres originales, plusieurs dizaines de milliers de dollars attribués à des artistes du Québec, principalement de la relève, l'intérêt suscité dans le grand public pour l'art contemporain et particulièrement pour la sculpture qui est souvent laissée pour compte, l'exemple donné à tant d'industries ramasseuses «d'affiches laminées et de peintures chromos», selon la belle formule de Éric Devlin, tout cela est bel et bon et fait certainement honneur à la Société Gaz Métropolitain. Mais il importe de reconnaître, surtout, la force d'un mécénat renouvelé dont les artistes d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, sont largement tributaires, mais qu'ils inspirent, nourissent, transcendent et justifient. ◆